

La pensée managériale sur la responsabilité sociale de l'entreprise d'ESS : lecture paradigmatique et exploration des perspectives d'avancement

Managerial thinking on the social responsibility of the company of SSE: paradigmatic reading and exploration of prospects for advancement

Najat MAKRANE

Doctorante - Professeur d'Enseignement Secondaire Qualifiant

Ecole Nationale de Commerce et de Gestion (ENCG)

Université Mohamed Premier - Oujda

Laboratoire de Recherche en Management Territorial,

Intégré et Fonctionnel (LARMATIF) - Maroc

Date de soumission : 24/11/2023

Date d'acceptation : 18/01/2024

Pour citer cet article :

MAKRANE, N. (2024), « La pensée managériale sur la responsabilité sociale de l'entreprise d'ESS : Lecture paradigmatique et exploration des perspectives d'avancement », Revue Internationale des Sciences de Gestion, Volume 7 : Numéro 1, pp : 90 - 107

Résumé

Cet article propose de passer en revue la littérature sur l'objet RSE, afin d'en établir le portrait et d'en identifier les perspectives d'avancement. Nous produisons une lecture discursive des différentes recherches sur ce thème, et démontrons l'intérêt des approches émergentes pour dé-fonctionnaliser la pensée managériale sur la RSE. Ce travail débouche sur la proposition d'un ancrage théorique permettant d'étendre la compréhension de l'appropriation de la RSE et faire émerger de nouvelles questions de recherche sur la RSE à différents types d'organisation, notamment l'entreprise d'ESS.

Mots clés :

Responsabilité sociale d'entreprise, paradigmes, entreprise d'ESS.

Abstract :

This article proposes to review the literature on CSR subject, in order to establish the portrait and identify the prospects for advancement. We produce a discursive reading of different researches on this topic, and demonstrate the interest of emerging approaches to de-functionalize managerial thinking on CSR. This work leads to the proposal of a theoretical anchoring allowing to extend the understanding of the appropriation of CSR and to bring new research questions on CSR to different types of organization, in particular the company of Social and Solidarity Economy SSE.

Key-words :

Corporate social responsibility, paradigms, company of SSE

Introduction

L'Économie Sociale et Solidaire (ESS) représente aujourd'hui, au Maroc, près de 2% du PIB, contre 10% dans la plupart des pays européens. Avec les multiples enjeux actuels (économiques, environnementaux, sociaux et sociétaux) et les profondes mutations de nos modes de vie, ce secteur prend une importance sociale, économique et politique croissante. Dans ce contexte, un véritable engagement de la part des structures d'ESS en termes de RSE (rapports RSE audités, programme de gestion environnementale certifié, etc.) peut apporter une réponse opérationnelle à ces enjeux. Les entreprises d'ESS dans leur ensemble, du fait de leurs atouts naturels, sont au cœur des enjeux du développement durable et, partant, de la RSE, qui en est le pendant managérial. En effet, il est largement admis que les entreprises coopératives, au Maroc comme ailleurs dans le monde, s'inscrivent dans le respect des principes coopératifs énoncés dans la Déclaration internationale sur l'identité coopérative. Le dernier de ces principes renvoie notamment à la responsabilité sociale, à travers l'engagement des coopératives en faveur de leur communauté (ICA, 2007). Dans cette perspective, l'intégration de la RSE apparaît comme une démarche cohérente avec les valeurs et les principes qui fondent l'identité coopérative.

Si cette idée de proximité entre la responsabilité sociale et les entreprises d'ESS n'est plus à démontrer, comme l'explique Detilleux (2011), le processus et le contenu de la stratégie RSE de ce type d'entreprise s'impose aujourd'hui comme un thème incontournable chez les praticiens et les chercheurs en sciences de gestion (Gendron, 2000 ; Pasquero, 2005 ; Gond et Igalens, 2008 ; El akremi, Dhaouadi et Igalens, 2008 ; Gond, 2011). Toutefois, il faut noter que cette notion de RSE, mise sur le devant de la scène depuis quelques années par les multinationales (notamment anglo-saxonnes), suscite encore la controverse dans le monde académique. Le concept reste encore difficile à définir avec précision et s'est progressivement enrichi de significations différentes au fil du temps. Les tentatives visant à lui donner un cadre théorique solide semblent, comme le souligne Gond (2011), n'avoir pas totalement abouti. Les revues de littérature récentes soulignent d'ailleurs les limites persistantes en matière de fondements théoriques et de validation empirique de cette notion, ainsi que des concepts qui lui sont associés, notamment la Performance Sociale de l'Entreprise (PSE) et la sensibilité sociétale de l'entreprise.

Plus particulièrement, les recherches consacrées à cette notion ont principalement porté sur les entreprises privées et les grandes multinationales, en privilégiant des approches fonctionnalistes

visant à définir de manière générale les principes de la RSE ainsi que des modèles idéaux, substantifs et procéduraux, de sa mise en œuvre. Cette orientation a contribué, selon Ramboarisata (2009), à enfermer l'objet RSE dans un cadre théorique largement décontextualisé et anhistorique, prenant peu en considération les conditions institutionnelles qui influencent son émergence, son évolution, sa transformation, voire sa disparition, ainsi que son caractère construit au niveau local. Afin de dépasser les limites de cette littérature à vocation universaliste, cet article propose une lecture paradigmatique des différentes approches qui s'opposent ou se complètent dans l'étude de la RSE, en mettant en évidence leur capacité explicative au regard de leurs fondements ontologiques et épistémologiques respectifs.

Cette réflexion discursive peut, comme le souligne Gond (2011), être mobilisée pour dresser un état des lieux des évolutions récentes de la recherche en RSE, mais également pour « dé-fonctionnaliser » la littérature consacrée à cette notion, en portant une attention particulière aux approches qui ont longtemps été peu prises en compte. Cette démarche de conceptualisation apparaît essentielle pour structurer la recherche consacrée aux entreprises de l'ESS. En effet, comme le rappelle Labelle (2005, p. 71), « le cadre théorique permet d'observer des phénomènes qui n'auraient pas été éclairés autrement ». Il ne suppose cependant pas de limiter l'analyse à des variables ou à des rapports déjà déterminés. Lorsqu'il est pertinent et adapté à l'objet étudié, il peut au contraire contribuer à la construction d'un cadre conceptuel à partir des données traitées.

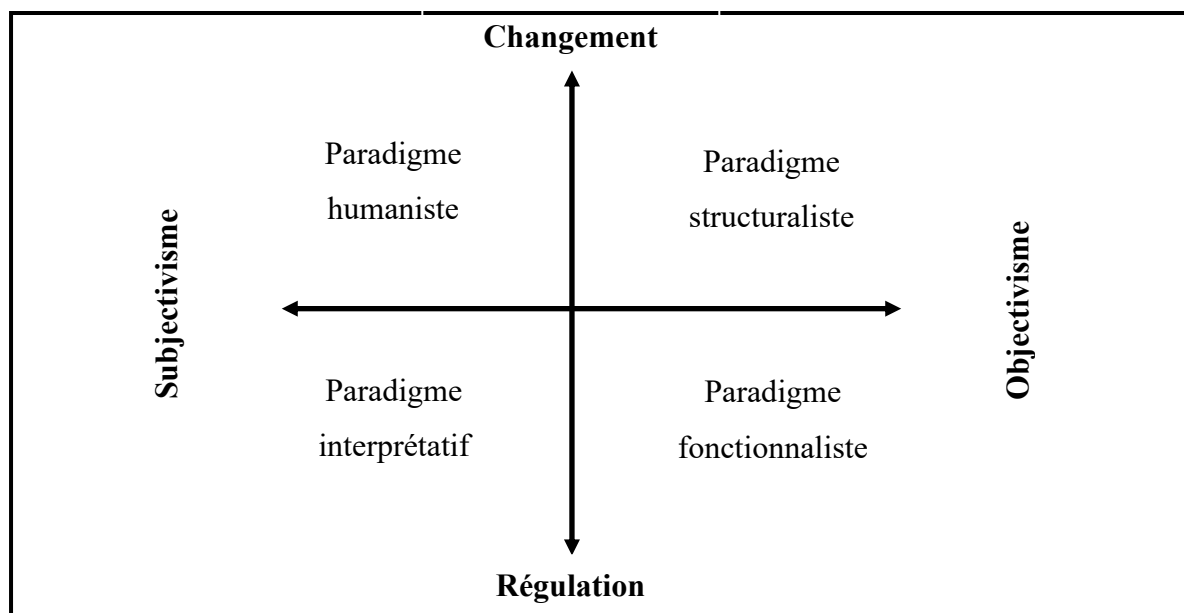
Dans cette perspective, le présent article est organisé en deux temps. La première partie est consacrée à un état de l'art des travaux récents portant sur la RSE. Elle vise à dresser une vision d'ensemble du champ à travers une synthèse des principaux écrits ayant contribué à sa structuration, en s'appuyant sur la grille de lecture retenue. Cette analyse permet également d'apprécier dans quelle mesure les connaissances produites dans ce domaine peuvent contribuer à faire progresser la conceptualisation de la RSE dans les entreprises de l'ESS. La seconde partie met ensuite en évidence une perspective alternative au paradigme fonctionnaliste, conçue pour mieux prendre en compte les spécificités et les réalités propres aux entreprises de l'ESS.

1. Lecture paradigmatique du champ d'étude de la RSE

Comme notre but initial à ce niveau est de procéder à une lecture paradigmatique des recherches actuelles sur la RSE, il nous apparaît pertinent de faire appel à la grille originale de Burell et Morgan (1979) pour identifier les approches émergentes et les positionner par rapport aux

travaux dominants. En effet, cette grille classifie les différentes théories en quatre paradigmes (voir figure 1) qui se distinguent en fonction de la définition qu'ils concèdent de la réalité et des objectifs poursuivis (Seghyar et al. (2020) ; El Harrane et al. (2022) et Echaine et Smouni (2022). Elle s'appuie dans la catégorisation des recherches d'une part, sur l'utilisation de la dichotomie objectivisme/subjectivisme et, d'autre part sur l'opposition de deux approches du changement social : la régulation, ou la recherche de la cohésion, de la stabilité, et la révolution, au sens de changement radical.

Figure N°1 - Grille paradigmatique des recherches en théorie des organisations



Source : Burell et Morgan (1979), adapté par les auteurs

L'analyse du champ d'étude de la RSE se fera successivement dans le paradigme fonctionnaliste (1.1), le paradigme structuraliste (1.2), le paradigme humaniste (1.3) et enfin, le paradigme interprétatif (1.4).

1.1. Le paradigme fonctionnaliste de la RSE

Ce paradigme dominant en sciences sociales et en théorie des organisations (Audet et Larouche, 1988) considère que « la société a une existence réelle, concrète et un caractère systématique orienté pour produire des affaires ordonnées et régulées » Guilloux (1999, p. 134). Dans cette perspective, la littérature consacrée à la RSE est présentée comme celle qui « pose la question de la définition de la RSE et s'attache à préciser la nature et les niveaux de responsabilité sociétale des entreprises » (Gond et Igalens, 2008, p. 37). Comme le soulignent El Akremi,

Dhaouadi et Igalens (2008), cette approche repose principalement sur deux présupposés qui soulèvent certaines limites. Le premier considère qu'il existe une convergence entre les différents enjeux économiques, sociaux et environnementaux. La RSE apparaît alors comme un moyen de rapprocher la logique économique de la sphère sociale et de favoriser une meilleure régulation de leurs interactions. Le second repose sur l'hypothèse d'une relation positive entre la performance sociale et celle financière des entreprises (Makati, 2022 ; El Amili et al., 2022 ; Andaloussi et Makati, 2022). Dans cette logique, une part importante des recherches fonctionnalistes consacrées à la RSE cherche à mettre en évidence et à expliquer le lien entre ces deux dimensions de la performance.

Ce paradigme regroupe les principales théories en matière de performance sociale appartenant aux trois écoles complémentaires identifiées par Gendron (2000), c'est-à-dire la « Business Ethics », la « Business & Society » et la « Social Issue Management ». Leur finalité demeure la recherche d'une conception universaliste de la RSE, la proposition des outils managériaux créateurs de valeur économique, ou la prescription de modèles idéaux justifiés par des objectifs instrumentaux ou normatifs. Une telle interprétation de la RSE présente, toutefois, de nombreuses limites, notamment idéologique et théorique (El akremi, Dhaouadi et Igalens, 2008).

1.2. Le paradigme structuraliste de la RSE

Les travaux consacrés à la RSE qui s'inscrivent dans le paradigme structuraliste proposent « un ensemble d'outils conceptuels pour étudier en profondeur les effets de pouvoir des discours sur la RSE » (El Akremi, Dhaouadi et Igalens, 2008, p. 66). Cette approche cherche principalement à mieux comprendre les rapports de force qui s'établissent entre l'entreprise et la société, en s'interrogeant notamment sur la capacité de chacune à influencer ou à contraindre l'autre (Gond, 2011, p. 47). Dans cette perspective objectiviste, la RSE peut être appréhendée, selon Gond et Igalens (2008), comme une manifestation des relations de pouvoir. Elle traduit notamment la capacité des acteurs sociaux et des différentes parties prenantes à exercer une influence sur les entreprises et à les amener à tenir compte de leurs attentes et de leurs revendications. La RSE reflète ainsi, « au niveau organisationnel des rapports de forces macro-sociaux qui peuvent potentiellement modifier les comportements des entreprises, laissant ouverte la possibilité de changements sociaux » (Gond, 2011, p. 47).

Les travaux de cette approche ont donné naissance depuis les années 1990 à un mouvement théorique qui se structure, d'après Gond (2011), autour de deux pivots. Le premier consiste à mieux comprendre et à préciser la dimension politique de la RSE. Le second cherche à analyser les rapports de pouvoir qui se manifestent à travers la RSE, en considérant ce concept dans une perspective résolument critique.. Il s'agit principalement des approches marxiste-institutionnaliste, habermasienne et post-coloniale.

1.3. Le paradigme humaniste de la RSE

Les travaux de recherche humanistes considèrent que la réalité est socialement construite et maintenue. Dans cette perspective, la relation entre l'entreprise et la société constitue un espace de co-construction, au sein duquel les deux acteurs se façonnent mutuellement. La RSE est donc « conçue comme un engagement bilatéral plutôt qu'un impératif moral ou une obligation légale » (Pasquero, 2005, p. 105). Sa définition et son contenu restent ouverts et sujets à négociation : « la RSE est un ordre négocié dont le contenu légitime varie au gré des interactions entre acteurs et n'est jamais définitivement clos et stabilisé » (Padioleau, 1989, cité in : Gond, 2011, p. 50). Les principaux travaux relevant de ce paradigme sont dérivés des recherches constructivistes de la sociologie (Pasquero, 1996 ; Swanson, 1999 ; Déjean et Gond, 2004 ; Jimenez et Pasquero, 2005).

1.4. Le paradigme interprétatif de la RSE

Les recherches relevant de l'approche humaniste partent du principe que la réalité sociale est construite et constamment reconstruite par les acteurs qui y prennent part. Dans cette perspective, la relation entre l'entreprise et la société constitue un espace de co-construction, au sein duquel les représentations, les attentes et même la définition de la RSE font l'objet de discussions et de négociations. Son contenu et ses contours ne sont donc pas figés, mais évoluent en fonction des interactions entre les différents acteurs.

Les principaux travaux associés à ce paradigme s'inspirent des approches constructivistes développées en sociologie (Pasquero, 1996 ; Swanson, 1999 ; Déjean et Gond, 2004 ; Jimenez et Pasquero, 2005). Comme l'observe Gond (2011), cette perspective constitue davantage une orientation de recherche susceptible d'être développée qu'un courant théorique pleinement constitué. Bien que plusieurs chercheurs aient souligné l'intérêt de développer des travaux dans cette direction (Déjean et Gond, 2004 ; Pasquero, 1996), les recherches empiriques consacrées à la RSE à partir de cette approche demeurent encore relativement limitées.

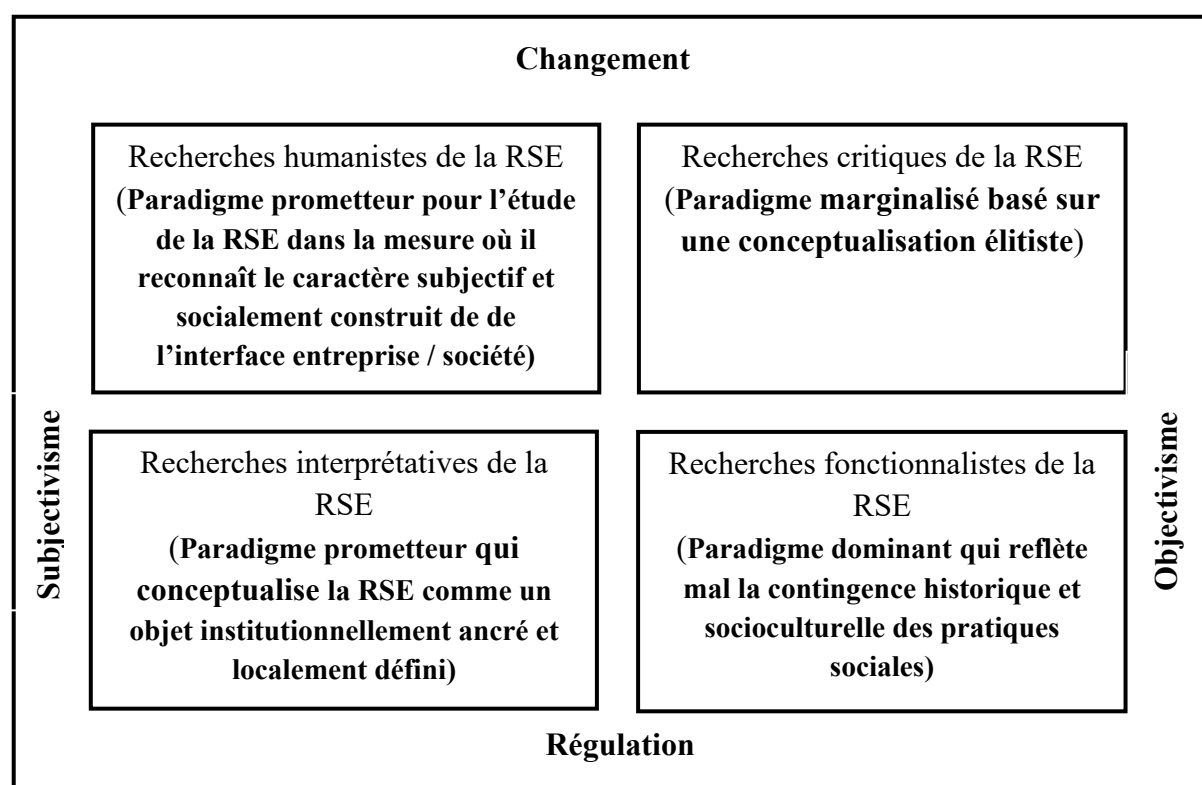
2. Exploration des perspectives d'avancement de recherche sur la RSE de l'entreprise d'ESS

Cette section présente tout d'abord les principales perspectives de recherche consacrées à la RSE. Chacune de ces approches repose sur un positionnement épistémologique spécifique et implique, de ce fait, des orientations et des programmes de recherche qui lui sont propres (2.1). Ensuite, il propose un cadre d'analyse d'avancement approprié à l'entreprise d'ESS construit sur la base de deux perspectives de recherche adjacentes issues des paradigmes interprétatifs et humanistes (point 2.2).

2.1. Portrait général des perspectives d'avancement des recherches sur la RSE

L'objectif est d'établir le portrait général des recherches sur la RSE. En nous servant de la grille de Burell et Morgan (1979), nous schématisons dans la figure 2 ci-après les perspectives actuelles d'avancement dans les quatre positionnements épistémologiques distincts identifiés :

Figure 2 - Portrait des recherches sur la RSE et perspectives d'avancement



Source : Auteur, Burell et Morgan (1979) et Gioia et Pitre (1990)

Cette figure montre que les principales perspectives d'évolution de la recherche en RSE semblent se situer du côté des approches interprétatives, humanistes et, dans une certaine mesure, structuralistes. À l'inverse, les recherches s'inscrivant dans une orientation fonctionnaliste ont largement diffusé une conception universaliste de la RSE. Comme le souligne Ramboarisata (2009), cette conception a contribué à enfermer l'objet RSE dans un cadre théorique relativement décontextualisé et anhistorique, accordant une attention limitée aux conditions institutionnelles qui entourent son émergence, son développement, sa transformation, voire sa disparition, ainsi qu'à son caractère construit localement (Menchi et Chemlal, 2020 ; Ferar, 2020 ; Joualy, 2022). Par ailleurs, sur le plan méthodologique, les recherches existantes se sont principalement concentrées sur les grandes multinationales et les entreprises privées, laissant ainsi relativement peu de place à l'étude d'autres formes organisationnelles.

Plus exactement, nous considérons que les approches liées à l'analyse institutionnelle, parmi celles identifiées de l'état de l'art comme fondements des recherches humanistes et interprétatives, constituent une piste prometteuse pour l'analyse de la responsabilité sociétale de l'entreprise d'ESS. Le point (2.2) suivant justifiera ce choix. Il caractérisera d'une part, la contribution de ces recherches à la structuration du terrain de l'étude de la RSE, et d'autre part, le potentiel que cette perspective offre particulièrement aux chercheurs s'intéressant à la compréhension de la RSE d'ESS (Gargouri (2022), El Hamidi (2022).

2.2. Un cadre d'analyse institutionnaliste combinatoire pour l'avancement de la recherche sur la RSE de l'entreprise d'ESS

L'analyse institutionnelle des approches interprétatives et humanistes permet aux chercheurs de prendre « le contre-pied des visions fonctionnalistes et utilitaristes dominant la scène de la stratégie et de la gestion des entreprises » (Acquier et Aggeri, 2006, p. 2). Une telle tendance paradigmatique est expliquée par Boxenbaum (2006) comme suit : « Ces dernières années, les chercheurs ont de plus en plus abandonné la recherche d'une théorie normative de la RSE et une conception universaliste de la RSE. Plutôt, ils ont tourné l'attention vers les éléments contextuels de la RSE, en postulant une meilleure compréhension des processus institutionnels qui façonnent la création, l'utilisation et le changement de la RSE » (traduction personnelle). En somme, comme le signale Ramboarisata (2009), ces travaux prennent leurs distances avec ce discours ou ce paradigme dominant sont précisément ceux qui peuvent contribuer à renouveler

la structuration du champ de recherche sur la RSE, en ouvrant la voie à des perspectives alternatives et en permettant ainsi d'éviter les limites d'une approche fonctionnaliste.

Sur la base d'une recension des travaux, ces approches institutionnalistes comprennent, selon Ramboarisata (Ibid), plusieurs théories suggérées pour analyser la RSE tels que le courant néo-institutionnel, le capitalisme, la théorie des transactions et d'agence... Nous expliquons dans le tableau N°1 comment chacune de ces théories ont contribué à la structuration du champ d'étude de la RSE et alimenté les recherches relevant des paradigmes interprétatives et humanistes.

Tableau N°1 - Approches institutionnalistes et la recherche sur la RSE

Théories	Variété du capitalisme	Théorie de régulation	Théorie néo-institutionnelle	Théorie des conventions	Construction de sens
Quelques travaux fondateurs	Maurice et al. (1980), Whitley (1992), Hall et Soskice (2001)	Aglietta (1976), Boyer (1986, 2003), Reynaud (1988), Petit (1998), Billaudot (2001)	Meyer et Rowan (1977), DiMaggio et Powell (1983)	Boltanski et Thévenot (1991), Gomez (1994), Orléan (1994), Batifoulier (2001)	Weick (1979, 1993), Weick et Daft (1983), Daft et Weick (1984, 2001), Huber (1991)
Concepts de base	Institutions, système national, organisations, culture	Cinq formes institutionnelles, mode de régulation, hiérarchie	Isomorphisme, légitimité, changement institutionnel, entrepreneurship institutionnel	Conventions, négociations, changement institutionnel, apprentissage.	Institution, organisation, structure cognitive, interprétation
Contribution à la recherche	Compréhension de l'impact du système national d'affaires ou des formes institutionnelles nationales sur l'appropriation de la RSE	Conceptualisation de la RSE sous l'angle des dispositifs de régulation économiques ou sociaux	Conceptualisation de la RSE comme une réponse aux pressions institutionnelles.	Conceptualisation de la RSE comme une convention sociale	la diffusion ou la transformation de la RSE à l'intérieur de l'organisation et à travers les organisations
Orientation ontologique	Approche subjectiviste	Approche subjectiviste	Approche subjectiviste	Approche subjectiviste	Approche subjectiviste
Quelques Travaux illustratifs	(Dupuis et Le Bas, 2005 ; Igalens et al, 2007 ; Matten et Moon, 2008)	Gendron (2002), Gendron et Turcotte (2006), Bardelli (2006), Bodet et Lamarche (2007)	Acquier et Aggeri (2006), Boxenbaum (2006), Leca et Naccache (2006)	Labelle (2005), Labelle et Pasquero (2006), Baret (2007)	Cramer et al. (2004), Jonker et al. (2004), Gond et Herrbach (2006)
Limites	Recherches limitées aux niveaux macro et méso ; Conceptualisation de l'interface société/entreprise strictement en termes de contingence ; Faible intérêt au niveau micro, etc.				

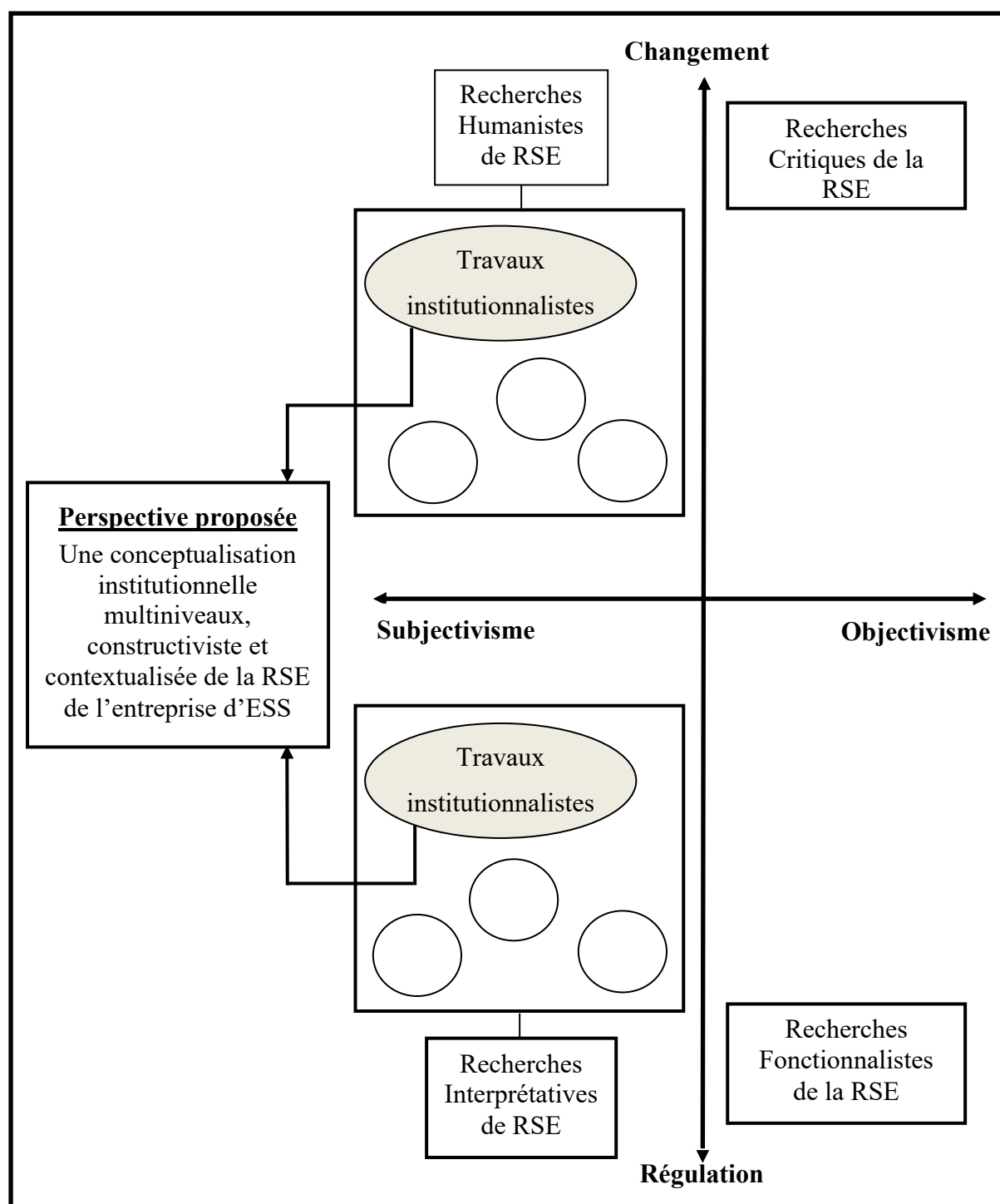
Source : Tableau établi par l'auteur

Ces travaux interprétatifs et humanistes fondés sur l'analyse institutionnelle de la RSE, présentent une conceptualisation alternative au paradigme normatif et universaliste dominant, en privilégiant le traitement subjectif et local des questions de recherche. En ce sens, les entreprises d'ESS, disposant d'un modèle ancien et d'une avance considérable en matière de RSE, sont conçues comme un terrain social plutôt qu'un objet exclusivement économique Qadi (2020) ; Kobi et Oukassi (2020). Le but est donc de considérer cet objet de recherche comme des institutions insérées dans des contextes sociaux, rituels et normatifs. Plutôt que de chercher à identifier ou à prescrire, comme le souligne Ramboarisata (2009), des indicateurs de performance sociale supposés garantir une meilleure performance financière traditionnelle, il serait davantage pertinent de comprendre comment la performance est définie et quelles sont les dimensions qui prennent le plus d'importance selon les contextes économiques, sociaux et institutionnels. Il s'agit également de s'interroger sur les raisons pour lesquelles sa définition peut varier d'un système économique et social ou d'un environnement réglementaire à un autre.

Toutefois, à l'instar des travaux relevant plus largement du courant institutionnaliste, les recherches ayant mobilisé la RSE comme objet d'étude présentent également certaines limites, qui sont synthétisées dans le tableau 1. Pour dépasser ces limites et compte tenu de la nature de l'entreprise d'ESS, nous postulons la logique de croisement et de combinaison des recherches (Gond, 2011) issues des perspectives humanistes et interprétatives basées sur l'analyse institutionnelle pour construire des pistes de travail originales (figure 3 ci-après).

Le renouvellement de l'analyse institutionnaliste passera donc par une combinaison des approches centrées sur le caractère contingent des structures institutionnelles et des contraintes qui en découlent (la théorie néo-institutionnelle par exemple) et les travaux constructivistes focalisés sur le niveau micro (la théorie des conventions par exemple). Ces propositions, déjà entamées par certains auteurs (Dupuis et Lebas, 2005 ; Delpuech et Klarsfeld, 2007), demeurent toutefois théoriques et gagneraient à être éclairées empiriquement en explorant ce terrain des entreprises d'ESS rarement étudiés jusqu'ici.

Figure N°3 : perspective théorique proposée pour l'avancement du champ d'étude de la responsabilité sociétale de l'entreprise d'ESS



Source : Conception de l'auteur

Conclusion

Il faut impérativement dépasser la tendance fonctionnaliste dominante pour renouveler la recherche sur la responsabilité sociétale de l'entreprise d'ESS. La lecture paradigmatique des recherches académiques a permis de proposer une posture dé-fonctionnaliste du champ d'étude de cet objet de recherche bien difficile à saisir et à construire. Ce cadre théorique combinatoire des perspectives interprétatives et humanistes semble indiquer une voie de recherche fructueuse pour une conceptualisation de la RSE adaptée à l'entreprise d'ESS.

Ce type d'interprétation paradigmatique, proposé notamment par Gioia et Pitre (1990) ainsi que Lewis et Grimes (1999), permet de porter une attention particulière aux facteurs contextuels qui influencent la RSE, ainsi qu'aux processus institutionnels à travers lesquels celle-ci se construit, se développe, est mobilisée et se transforme. Dans le même temps, les chercheurs qui optent ce paradigme ont, comme le souligne Ramboarisata (2009), régulièrement appelé au développement de nouvelles recherches empiriques. Celles-ci devraient notamment s'intéresser à des niveaux d'analyse dépassant celui du champ organisationnel et investir des terrains de recherche encore peu explorés, afin d'enrichir et de faire progresser l'analyse institutionnelle des organisations. Le prochain travail que nous pensons alors utile d'être abordé dans une recherche future est celui relatif à l'appropriation de la RSE par les entreprises d'ESS au Maroc, et ce, en explorant, au travers du cadre combinatoire proposé, la relation entre la RSE en tant que stratégie et les logiques culturelles et cognitives abordées à différents niveaux (individuel, organisationnel, national et transnational).

Bibliographie

ACQUIER, A. ; AGGERI, F. (2006), « Entrepreneuriat institutionnel et apprentissages collectifs. Le cas de la Global Reporting Initiative (GRI) », *Actes de la XV^e Conférence Internationale de Management Stratégique*, Annecy, Association Internationale de Management Stratégique.

AGGERI, F. ; PEZET, E. ; ABRASSART, C. ; ACQUIER, A. (2005), *Organiser le développement durable – Expériences des entreprises pionnières et formation de règles d'action collective*, Paris, Vuibert.

AGLIETTA, M. (1976), *Régulation et crises du capitalisme*, Paris, Calmann-Lévy.

AUDET, M. ; LAROUCHE, V. (1988), « Paradigmes, écoles de pensée et théories en relations industrielles », *Relations industrielles*, Vol. 43, n° 1, pp. 3-30.

BARDELLI, P. (2006), « La responsabilité sociale des entreprises, argument de régulation post-fordienne et/ou support de micro-régularités », *Les Cahiers de la Chaire de responsabilité sociale et de développement durable*, n° 01-2006.

BARET, P. (2007), « Comprendre l'appropriation de la RSE : quel(s) éclairage(s) théorique(s) ? », *Actes de la XVI^e Conférence Internationale de Management Stratégique*, Montréal, Association Internationale de Management Stratégique.

BATIFOULIER, P. (2001), *Théorie des conventions*, Paris, Economica.

BERTHOIN-ANTAL, A. ; SOBZACK, A. (2007), « Corporate Social Responsibility in France: A Mix of National Traditions and International Influences », *Business & Society*, Vol. 46, n° 1, pp. 9-32.

BILLAUDOT, B. (2001), *Régulation et croissance. Une macroéconomie institutionnelle et historique*, Paris, L'Harmattan.

BODET, C. ; THOMAS, L. (2007), « La responsabilité sociale de l'entreprise comme innovation institutionnelle. Une lecture régulationniste », *Revue de la Régulation. Capitalisme, Institutions, Pouvoirs*, n° 1, pp. 1-19.

BOLTANSKI, L. ; THÉVENOT, L. (1991), *De la justification : les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard.

BOXENBAUM, E. (2006), « Corporate Social Responsibility as Institutional Hybrids », *Journal of Business Strategies*, Vol. 23, n° 1, pp. 45-63.

BOYER, R. (1986), *Théorie de la régulation. Une analyse critique*, Paris, La Découverte.

BOYER, R. (2003), « Les institutions dans la théorie de la régulation », *Cahier du CEPREMAP-ENS, CNRS, EHESS*, n° 2003-08.

CRAMER, J. ; JONKER, J. ; HEIJDEN, A. V. (2004), « Making Sense of Corporate Social Responsibility », *Journal of Business Ethics*, Vol. 55, n° 2, pp. 215-222.

DAFT, R. L. ; WEICK, K. E. (1984), « Toward a Model of Organizations as Interpretation Systems », *Academy of Management Review*, Vol. 9, n° 2, pp. 284-295.

DAFT, R. L. ; WEICK, K. E. (2001), « Toward a Model of Organizations as Interpretation Systems », in WEICK, K. E. et al., *Making Sense of the Organization*, Malden, Blackwell Publishers, pp. 241-258.

DIMAGGIO, P. ; POWELL, W. (1983), « The Iron Cage Revisited: Institutional Isomorphism and Collective Rationality in Organizational Fields », *American Sociological Review*, Vol. 48, n° 2, pp. 147-160.

DUPUIS, J. C. ; LE BAS, C. (2005), « La "responsabilité sociale des entreprises" comme institution : l'apport des approches institutionnalistes », *Cahier du GEMO-ESDES*, n° 2005-04.

EL AKREMI, A. ; DHAOUADI, I. ; IGALENS, J. (2008), « La responsabilité sociale de l'entreprise sous l'éclairage des Critical Management Studies : vers un nouveau cadre d'analyse de la relation entreprise-société », *Finance Contrôle Stratégie*, Vol. 11, n° 3, pp. 65-94.

EL AMILI, O. ; EL KHORCHI, H. ; BRIBICH, S. (2022), « Contribution de la RSE à l'innovation des entreprises : cas des PME de la Région Souss-Massa », *Revue Française d'Économie et de Gestion*, Vol. 3, n° 3, 2022.

EL HARRANE, M. C. ; JAIDA, C. E. ; EL AMILI, O. (2022), « La Responsabilité Sociale des entreprises au Maroc : cas d'une entreprise exportatrice certifiée GLOBALG.A.P. Risk-Assessment on Social Practice (GRASP) », *Revue Internationale des Sciences de Gestion*, Vol. 5, n° 2, pp. 1031-1046. [10.5281/zenodo.6551449]

EL HAMIDI, N. (2022), « L'impact de l'adoption des RSE sur la fidélisation de la clientèle : le rôle médiateur de l'image de marque, la qualité perçue et la satisfaction client », *Revue du contrôle, de la comptabilité et de l'audit*, Vol. 6, n° 4, 2022.

ECHAINED, M. ; SMOUNI, R. (2022), « Quelles pratiques RSE des PME marocaines : une analyse des forces centripètes et centrifuges », *Revue Internationale du Chercheur*, Vol. 3, n° 2, pp. 719-733. [10.5281/zenodo.6615609]

FERAR, D. (2020), « La responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) revisitée par le management des ressources humaines (MRH). Nouveau paradigme de développement durable entre approche théorique et pratique », *Revue du contrôle, de la comptabilité et de l'audit*, Vol. 4, n° 2, pp. 796-814. [10.5281/zenodo.3743243]

GARGOURI, O. (2022), « Les actions des banques tunisiennes dans le domaine de la RSE : exemple de la BNA Bank sur la période 2011-2021 », *Revue du contrôle, de la comptabilité et de l'audit*, Vol. 6, n° 4, 2022.

GENDRON, C. (2000), « Le questionnement éthique et social de l'entreprise dans la littérature managériale », *Cahier du CRISES*, n° 0004.

GENDRON, C. (2002), « Envisager la responsabilité sociale dans le cadre des régulations portées par les nouveaux mouvements sociaux économiques », *Cahier de la Chaire de responsabilité sociale et de développement durable*, n° 01-2002.

GENDRON, C. ; TURCOTTE, M. F. (2006), « Mouvements sociaux économiques et gouvernance : une nouvelle structuration du marché ? », *Cahier de la Chaire de responsabilité sociale et de développement durable*, n° 14-2006.

GIOIA, D. A. ; PITRE, E. (1990), « Multiparadigm Perspectives on Theory Building », *Academy of Management Review*, Vol. 15, n° 4, pp. 584-602.

GOMEZ, P. Y. (1994), *Qualité et théorie des conventions*, Paris, Economica.

GOND, J. P. (2011), « La responsabilité sociale de l'entreprise au-delà du fonctionnalisme : un cadre d'analyse pluraliste de l'interface entreprise-société », *Finance Contrôle Stratégie*, Vol. 14, n° 2, pp. 37-66.

GOND, J. P. ; HERRBACH, O. (2006), « Social Reporting as an Organisational Learning Tool? A Theoretical Framework », *Journal of Business Ethics*, Vol. 65, n° 4, pp. 359-371.

GOND, J. P. ; IGALENS, J. (2008), *La responsabilité sociale de l'entreprise*, Paris, PUF.

GUILLOUX, V. (1999), *Système d'information stratégique et apprentissage interorganisationnel*, Paris, L'Harmattan.

HALL, P. ; SOSKICE, D. (2001), *Varieties of Capitalism*, Oxford, Oxford University Press.

HUBER, G. P. (1991), « Organizational Learning: The Contributing Processes and the Literature », *Organization Science*, Vol. 2, pp. 88-115.

IGALENS, J. ; DEJEAN, F. ; EL AKREMI, A. (2008), « Étude de la notation sociétale – Influence des systèmes économiques et sociaux », *Revue française de gestion*, Vol. 34, n° 183, pp. 135-155.

IGALENS, J. ; FREDERIQUE, D. ; EL AKREMI, A. (2007), « Étude de la notation sociétale – Influence des systèmes économiques et sociaux », *Actes de la XV^e Conférence Internationale de Management Stratégique*, Montréal, Association Internationale de Management Stratégique.

JIMENEZ, A. ; PASQUERO, J. (2005), « Explaining the Endurance of a Permanently Challenged Public-Private Partnership: A Stakeholder Approach », *Management Research*, Vol. 3, n° 1, pp. 49-62.

JONKER, J. ; CRAMER, J. ; HEIJDEN, A. V. (2004), « Developing Meaning in Action: (Re)Constructing the Process of Embedding Corporate Social Responsibility (CSR) in Companies », *ICCSR Research Paper Series*, n° 16-2004.

JOUALY, D. (2022), « La responsabilité sociale des entreprises : historique et contexte d'émergence du construit », *Revue Internationale des Sciences de Gestion*, Vol. 5, n° 3, pp. 1032-1052. [10.5281/zenodo.6970374]

KOBI, H. ; OUKASSI, M. (2020), « L'économie verte entre le développement durable et la responsabilité sociale des entreprises : clarification des concepts. Revue de littérature », *Revue du contrôle, de la comptabilité et de l'audit*, Vol. 4, n° 3, 2020.

LABELLE, F. (2005), « La PSO (performance sociétale organisationnelle) comme convention sociale entre l'entreprise et son milieu : le cas d'Alcan au Saguenay-Lac-Saint-Jean », thèse de doctorat, Université du Québec à Montréal.

LABELLE, F. (2006), « Les 3 C de la performance sociale organisationnelle : convention, compromis, cohérence », *Revue Gestion*, Vol. 31, n° 2, pp. 75-82.

LABELLE, F. ; PASQUERO, J. (2006), « ALCAN et le "partenarisme" : les mutations d'un modèle de responsabilité sociale au cours du XX^e siècle », *Entreprises et Histoire*, n° 45, pp. 74-96.

LECA, B. ; NACCACHE, P. (2006), « A Critical Realist Approach to Institutional Entrepreneurship », *Organization*, Vol. 13, n° 5, pp. 627-651.

LEWIS, M. W. ; GRIMES, A. J. (1999), « Metatriangulation: Building Theory from Multiple Paradigms », *Academy of Management Review*, Vol. 24, n° 4, pp. 672-690.

MAKATI, S. (2022), « La responsabilité sociale des entreprises en finance islamique et conventionnelle : revue de littérature », *Revue Française d'Économie et de Gestion*, Vol. 3, n° 3, pp. 317-327.

MATTEN, D. ; MOON, J. (2004), « "Implicit" and "Explicit" CSR: A Conceptual Framework for Understanding CSR in Europe », *ICCSR Research Paper Series*, n° 29-2004.

MATTEN, D. ; MOON, J. (2008), « "Implicit" and "Explicit" CSR: A Conceptual Framework for Understanding CSR in Europe », *Academy of Management Review*, Vol. 33, n° 2, pp. 404-424.

MAURICE, M. ; SORGE, A. ; WARNER, M. (1980), « Societal Differences in Organizing Manufacturing Units: A Comparison of France, West Germany and Great Britain », *Organization Studies*, Vol. 1, n° 1, pp. 59-86.

MENCHI, M. ; CHEMLAL, M. (2020), « La perception de la responsabilité sociale de l'entreprise par les banques au Maroc : quel impact sur la performance financière ? », *Revue du contrôle, de la comptabilité et de l'audit*, Vol. 1, n° 3, 2017.

MEYER, J. ; ROWAN, B. (1977), « Institutionalized Organizations: Formal Structure as Myth and Ceremony », *American Sociological Review*, Vol. 83, n° 2, pp. 340-363.

ORLÉAN, A. (1994), *Analyse économique des conventions*, Paris, PUF.

PASQUERO, J. (1996), « Stakeholder Theory as a Constructivist Paradigm », communication présentée à la *Conference of the International Association for Business and Society*, San Diego.

PASQUERO, J. (2005), « La responsabilité sociale de l'entreprise comme objet des sciences de gestion : un regard historique », in TURCOTTE, B. ; SALMON, A., *Responsabilité sociale et environnementale de l'entreprise*, Presses de l'Université du Québec.

PETIT, P. (1998), « Formes structurelles et régime de croissance de l'après-fordisme », *L'Année de la Régulation*, Vol. 2, pp. 169-196.

QADI, S. (2020), « La Responsabilité Sociale des Entreprises et performance financière », *Revue du contrôle, de la comptabilité et de l'audit*, Vol. 4, n° 2, pp. 610-626. [10.5281/zenodo.3733110]

RAMBOARISATA, L. N. (2009), « Analyse institutionnelle de la stratégie de responsabilité sociale d'entreprise (RSE) des institutions financières coopératives », thèse de doctorat en administration, Université du Québec à Montréal.

REYNAUD, J. D. (1988), « Les régulations dans les organisations : régulation de contrôle et régulation autonome », *Revue Française de Sociologie*, Vol. 29, n° 1, pp. 5-18.

SEGHYAR, N. ; NAFZAOU, M. A. ; BERDI, A. (2020), « Cadre juridique et institutionnel de la responsabilité sociétale des entreprises au Maroc », *Revue Internationale des Sciences de Gestion*, Vol. 3, n° 2, pp. 272-286. [10.5281/zenodo.3776835]

SWANSON, D. L. (1995), « Addressing a Theoretical Problem by Reorienting the Corporate Social Performance Model », *Academy of Management Review*, Vol. 20, n° 1, pp. 43-54.

SWANSON, D. L. (1999), « Toward an Integrative Theory of Business and Society: A Research Strategy for Corporate Social Performance », *Academy of Management Review*, Vol. 24, n° 3, pp. 506-521.

WEICK, K. E. (1979), *The Social Psychology of Organizing*, Random House.

WEICK, K. E. (1993), « The Collapse of Sensemaking in Organizations: The Mann Gulch Disaster », *Administrative Science Quarterly*, Vol. 38, pp. 628-652.

WEICK, K. E. ; DAFT, R. L. (1983), « The Effectiveness of Interpretation Systems », in CAMERON, K. S. ; WHETTEN, D. A., *Organizational Effectiveness: A Comparison of Multiple Models*, New York, Academic Press, pp. 71-93.

WHITLEY, R. (1992), *European Business Systems*, Londres, Sage Publications.